

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
05/01/2024

Date d'affichage
17/01/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 10 janvier à 19 Heures 30 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ROCHELLE Stéphane, SAINT MLEUX Xavier JOUAUX Laëtitia DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ALEXANDRE Pierre

ABSENTS : Néant

POUVOIR : ALEXANDRE Pierre donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 03-01-2024 – Autorisation de signature – mandat de vente non exclusif

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'étude notariale du Mail à Combourg a sollicité la commune en vue d'un mandatement non exclusif pour la mise en vente du macrolot n°3 du Lotissement Le Grand Verger ainsi que prévu sur le permis d'aménager n° 0350192000001M01 pour 100 000€ net vendeur pour environ 7 150m².

Monsieur le Maire précise que des bornages seront nécessaires pour déterminer les surfaces exactes qui feront l'objet de cession.

Monsieur le Maire présente le projet de mandat et précise que la commune garde la possibilité de vente direct si les acquéreurs ne sont pas passés par l'étude notariale du Mail.

Monsieur le Maire expose que l'étude notariale se rémunérera à hauteur de 6.5% TTC du prix de vente indiqué précédemment, en cas de conclusion de vente via ses services.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Autorise monsieur le Maire à signer le mandat ainsi que tout document relatif à cette affaire

**La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND**



**Le Maire
Pascal HERVÉ**

